

## Compte rendu de sortie du 2 mars 2019 dans la grotte des Scorpions (Gorniès, Hérault)

(Françoise et Frédéric Jacques, Thierry Rouvelin, Amandine Ogé & Jean-Yves Bigot)

### 1. L'histoire

Lors de ma première visite dans la grotte des Scorpions le 23 février 2012, soit quelques jours après sa découverte, j'avais identifié deux trous suspects que j'avais interprété comme des « bauges à ours » (fig. 1).

**Figure 1. La « bauge » mise sous protection le 23 février 2012.**



J'avais alors demandé à mes camarades du CLPA de ne faire qu'une seule trace dans la galerie d'entrée en les obligeant à me suivre à la queue leu leu le long d'un ruban de signalisation.

Le 2 novembre 2012, Jean-Claude Molière et moi-même avons installé des protections pour délimiter une aire de passage au moyen de piquets et d'un peu de ficelle.



Une grande partie de la galerie où se trouvaient les « bauges à ours » a donc été préservée du piétinement (fig. 2).

**Figure 2. Installation d'un cheminement dans la galerie d'entrée le 2 novembre 2012. On voit la « bauge » en arrière plan.**

Le 23 février 2017, à la demande de Ludovic Leterme du CLPA, l'archéologue régional visite la grotte des Scorpions. Le compte rendu de la journée d'expertise a fait l'objet de quelques lignes de Ludovic Leterme qui écrit : « Hier, visite de l'archéologue régional Philippe Galant aux Scorpions. Il va me pousser son rapport qui sera ensuite diffusé au club. Les vestiges se trouvent juste à l'entrée des Scorpions, il s'agit de petits tessons et restes d'animaux. Une fouille de reconnaissance superficielle a permis de déterminer que ce site n'a été qu'un lieu d'occupation temporaire au néolithique final. Les bauges d'ours n'en sont pas, ce sont juste des soutirages localisés, l'un d'entre eux étant à l'aplomb d'un boyau récemment topographie à l'entrée. »

A ce jour, le rapport de cette visite n'a pas encore été communiqué.

Le 17 février 2019, une visite organisée par Jean-Marie Catuogno du CLPA à la demande du club montpelliérain GERSAM a permis d'identifier des empreintes de griffes d'ours dans l'argile, dans une zone qui prolonge la galerie d'entrée. Jean-Marie Catuogno écrit : « Jean-louis Galéra et Michel Roux ont trouvé cinq traces d'ours dont deux incontestables, toutes dans l'argile. »

Avec toutes ces observations contradictoires, il devient difficile de faire la part des choses. N'étant pas totalement convaincu par les conclusions de l'expertise, et par ailleurs mes premières observations remontant à sept ans, je me devais de ré-examiner les objets *in situ*.

## 2. La visite du 2 mars 2019

Lors d'une promenade dans la région de Brissac (Hérault), je profite de l'occasion pour faire un tour dans la galerie d'entrée de la grotte des Scorpions accompagné de mes amis.

Initialement j'avais identifié deux bauges : une belle « bauge » creusée dans les remplissages situés sous un plancher stalagmitique, et une autre moins évidente correspondant à un endroit plat recouvert par du concrétionnement. Or, il s'avère que cet endroit plat, que j'avais vu comme une « bauge », est totalement naturel. En effet, en amont de ce replat on trouve un concrétionnement pariétal complètement sec, qui atteste une ancienne arrivée d'eau incrustante venant du plafond.

Cette arrivée alimentait un filet d'eau circulant dans la galerie. Cette circulation d'eau est à l'origine du replat et surtout du gros soutirage de la galerie (fig. 3). Effectivement, dans cette partie de la grotte tout semble naturel.

**Figure 3. Le soutirage près de l'entrée a été créé par un apport d'eau issue du plafond.**



Toutefois, l'élément le plus remarquable reste la « bauge » avec sa rampe d'accès qu'il me faut absolument réexaminer. Grâce aux protections installées, cette « bauge » est restée intacte et peut être de nouveau observée.

Il se trouve que les parois argileuses ne présentent pas de traces de creusement ou d'empreintes de griffes. En revanche, on observe de petites boulettes ou billes d'argile au sol qui résultent d'un phénomène déjà observé dans la grotte d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques). La formation de ces billes d'argile au pied des parois argileuses n'est pas bien connue, mais le phénomène semble ancien et surtout naturel. En revanche, la paroi verticale constituée d'argile ne correspond pas à une pente naturelle du sol et doit être expliquée. En fait, le trou (ou la « bauge ») ouvert dans les remplissages argileux n'est pas normal ; il peut soit résulter de l'érosion, soit du creusement par un animal ou encore par un homme...

### 3. Le ravinement : une hypothèse plausible

La question est de savoir si l'érosion par un filet d'eau aurait pu créer un vide aussi important. En effet, il existe en amont de la « bauge » des concrétions sur la paroi qui indiquent une arrivée d'eau. Il faudrait s'assurer que le filet d'eau, qui l'alimentait, passait bien par la « bauge ». Dans ce cas, la « bauge » pourrait être le résultat du ravinement de l'eau qui a incisé les remplissages. Ces circulations d'eau seraient peut-être en partie responsables de la dislocation du plancher stalagmitique.



Si tel est le cas, la « rampe » observée en avant de la « bauge » ne serait qu'une forme d'écoulement laminaire des eaux d'infiltration (fig. 4).

**Figure 4.**  
**La « bauge » pourrait n'être qu'un simple ravinement des eaux de ruissellement dans les argiles.**

### 4. L'hypothèse de l'ours

Le fond de la « bauge » semble légèrement creux à l'intérieur. Le bord du creux forme un angle saillant avec le début de la rampe. Cet angle permettrait de ne pas retenir l'hypothèse du ravinement. Le trou (la « bauge ») semble ancien, car les stalagmites qui recouvrent le plancher et sa section (à droite) attestent un âge certain. La taille du trou correspond approximativement à celle d'un ours. Bizarrement, s'il s'agissait d'un ravinement par de l'eau issue des plafonds, on aurait dû constater un concrétionnement à l'intérieur. Or, le concrétionnement se développe à côté ce qui tendrait à indiquer que le fond de « bauge » et la rampe, tous deux dépourvus de concrétionnement, sont le résultat d'un usage (passage) et non d'un ruissellement.

On peut s'interroger sur l'absence de griffades sur les parois calcaires. Il est possible que l'espèce d'ours qui a colonisé la grotte n'ait pas pour habitude de griffer les parois. Toutefois, on doit savoir que les phénomènes de condensation-corrosion tendent à effacer les traces de griffes sur la roche calcaire qui subit alors une corrosion et un retrait des parois. En effet, seules les traces conservées dans l'argile échappent à la corrosion, l'absence de griffades sur les parois de la grotte ne suffit donc pas à éliminer l'hypothèse de l'ours.

## 5. L'hypothèse de l'homme

Certes, l'homme n'a pas pu creuser le trou que forme la « bauge », car le concrétionnement sur les bords des planchers semble trop important (fig. 5).

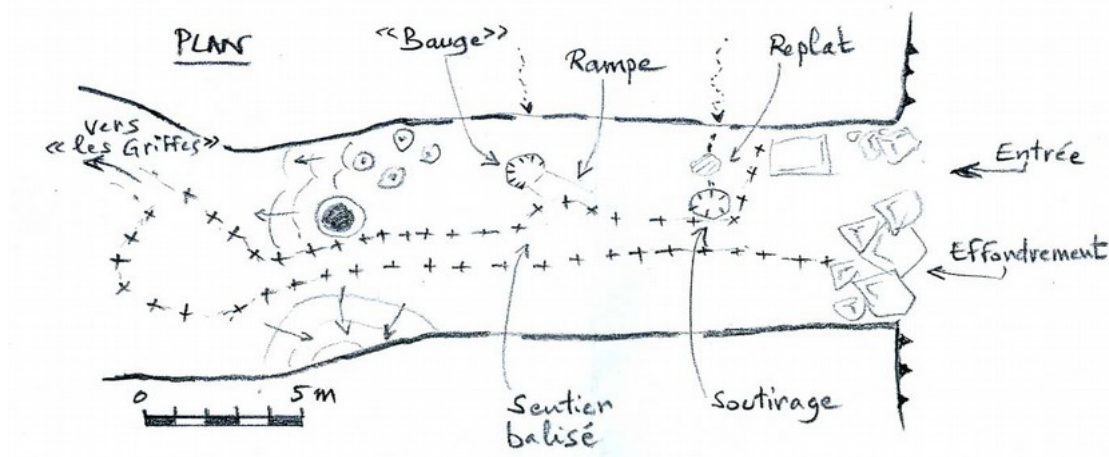
Cependant, il a pu prélever de l'argile en faible quantité. Les traces ne sont pas franches, mais c'est une éventualité que l'on peut envisager. On voit une trace horizontale dans l'argile qui pourrait être humaine ou animale.



**Figure 5.** La « bauge » creusée dans l'argile.

La visite du 2 mars 2019 n'a pas été concluante et il semble que l'on puisse douter des conclusions de nos premières visites. Toutefois, la découverte d'empreintes de pattes d'ours dans l'argile suffit à justifier le maintien du dispositif de protection mise en place dans les premiers mois de la découverte. Le principe de précaution doit continuer à s'appliquer, car personne n'est à l'abri d'une erreur de diagnostic.

En l'état, il convient de laisser les sentiers balisés et de demander aux personnes de rester dans les « rails » de circulation.



**Figure 6.** Croquis (plan) de la galerie d'entrée de la grotte des Scorpions.

\*\*\* \*\*